



*Nul ne sort de Suresnes qui
souvent n'y revienne*

S U R E S N E S

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le Conseil Municipal de la commune de Suresnes, légalement convoqué s'est réuni à la Salle des fêtes à 19h00, sous la présidence de M. Guillaume BOUDY, Maire de Suresnes.

Le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 43.

Etaient présents :

- Adjoints -

Mme Muriel RICHARD, M. Fabrice BULTEAU, Mme Isabelle DE CRECY, M. Vianney RASKIN, Mme Nassera HAMZA, M. Yoann LAMARQUE, Mme Florence DE SEPTENVILLE, M. Alexandre BURTIN-LUCIOTTO, Mme Elodie REBER, Mme Frédérique LAINE, M. Louis-Michel BONNE, M. Bruno JACON, Mme Cécile GUILLOU, M. Stéphane PERRIN-BIDAN

- Conseillers municipaux -

Mme Sophie DE LAMOTTE, M. Jean-Marc LEMBERT, Mme Véronique RONDOT, M. Yves LAURENT, Mme Marie LE LAN, Mme Anaïs DELBURG, M. Thierry PORTAL, M. Valéry BARNY, M. Xavier IACOVELLI, M. Nicola D'ASTA, Mme Katya VERIN-SATABIN, M. Yohann CORVIS, Mme Julie TESTUD, Mme Béatrice DE LAVALETTE, M. Loïc DEGNY

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés :

- Adjoints -

Mme Sandrine DU MESNIL à Mme Elodie REBER, M. Jean PREVOST à Mme Cécile GUILLOU

- Conseillers municipaux -

Mme Valérie BARBOILLE à M. Bruno JACON, Mme Isabelle FLORENNES à M. Guillaume BOUDY, M. Frédéric VOLE à M. Vianney RASKIN, Mme Perrine COUPRY à Mme Isabelle DE CRECY, M. François PETER à M. Fabrice BULTEAU, M. Kevin BLANCHARD à M. Xavier IACOVELLI, Mme Evelyne CHAMBALOUX à M. Nicola D'ASTA, M. Amirouche LAIDI à Mme Béatrice DE LAVALETTE

Absents non-représentés :

- Adjoints -

- Conseillers municipaux -

M. Antoine KARAM, Mme Olfa COUSSEAU, M. Abraham ABITBOL

Secrétaire :

M. Thierry PORTAL

« Le Maire de Suresnes certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la mairie, conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ».

Delib2025-022 Dénomination d'un nouveau square contigu à la Médiathèque 5 rue Ledru Rollin

- Conseil Municipal du 15 mai 2025 -

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Vu le Code de la Voirie Routière, notamment ses articles R. 141-13 à R. 141-21,

Vu la demande de l'Association des membres de la Légion d'Honneur de nommer une voie communale du nom « Légion d'Honneur »,

Considérant que cet Ordre National de la Légion d'Honneur est à ce jour la plus haute décoration honorifique Française, décrétée le 19 mai 1802 par Napoléon Bonaparte et qui récompense les mérites éminents militaires ou civils rendus par des Français et Françaises à la nation française, mais également à titre protocolaire des étrangers et quiconque a servi les intérêts de la France,

Considérant la volonté de la Commune d'honorer cet Ordre prestigieux,

Considérant que dans le cadre de la politique municipale de valorisation du centre-ville, un nouveau square contigu à la Médiathèque, conçu comme un jardin de lecture, a été créé afin que les usagers de ce lieu de culture disposent d'un espace de partage et de convivialité,

Vu le budget communal,

Sur rapport de Monsieur Fabrice BULTEAU, Adjoint au Maire,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE
Nombre de pour : 40
Nombre de contre : 0
Nombre d'abstention : 0
Nombre de ne prend pas part au vote : 0
Nombre de pouvoirs : 10
Des membres présents ou représentés,**

Décide,

Article unique - D'approuver que le nouveau square contigu à la Médiathèque située 5 rue Ledru Rollin soit nommé « square de la Légion d'Honneur ».

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.

#signature#

Le Maire de Suresnes certifie conformément à l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales que le présent acte a été reçu par le représentant de l'État le 23 mai 2025 et publié/affiché le 23 mai 2025 Pour le Maire et par délégation, la responsable de la Gestion des Instances Catherine MAGDELAINE

Guillaume BOUDY
Maire de Suresnes